

Réflexion et programmations des espaces publics du centre bourg

Atelier 7 - Propositions / décisions / clôture

Contexte

Le syndicat des eaux et de l'assainissement (SMPAS) en concertation avec la commune de Saillans a décidé d'engager la réfection des réseaux humides du centre ancien du village. Ces travaux vont consister au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées actuels et à la création d'un réseau d'eau pluviale. Ils débiteront à l'automne 2023 pour se terminer fin 2024 pour la 1ère phase.

Le souhait de la municipalité est de pouvoir accompagner ces travaux de rénovation des réseaux humides par une réflexion globale sur les espaces publics du centre bourg : Quelles ambiances ? Quelles circulations ? Quels stationnements ? Quels utilisations de l'espace publics ? Quels revêtements de sol ? Quelle végétalisation ?

Cette vision d'ensemble, l'équipe municipale désire la coconstruire avec les usagers, au travers d'une démarche participative.

Composition de l'équipe de travail

Liste des présents lundi 15 mai :

Philippe BERNA
Jean-Claude MAURIN
Florence PILLANT
Roger DESCAMPS
Vincent DAVID
André ODDON
Laurence MACHECOURT
Frédéric BARRE
Pascale DARDIER
Freddy MARTIN
Pascale DARDIER
François BROCARD

Absents:

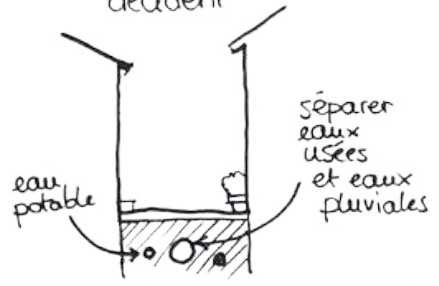
Laurence ALGOUD
Joëlle MASSA
Jérôme CANY
Georges DUQUESNE
Sylvie BLAISE
Mehdi DORMES
Jérôme CANY
Stéphanie HENNE

Calendrier démarche

- Réunion publique: 10 novembre 20h
présentation de la démarche et du projet
 - Réunion publique: 30 janvier 20h
 - Ateliers 4: lundi 20 février
 - Atelier 5: lundi 16 mars
 - Atelier 6 : lundi 3 avril de 18h à 21h.
 - Réunion publique avant expérimentation le 4 avril à 19h.
 - Expérimentation ruelles et placettes sans stationnement du 15 avril au 8 mai puis réunion publique le 9 mai.
 - Atelier 7: lundi 15 mai de 18h à 21h
- Permanences ouverte au public pour poser vos questions, apporter des informations, faire des retours: **le mardi suivant chaque atelier**, en mairie. De 9h à 17h.

SCHÉMA EXPLIQUANT L'INSERTION DE LA **DÉMARCHE PARTICIPATIVE** DANS LE PROJET GLOBAL DE RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES DU CENTRE BOURG DE SAILLANS

1 le Syndicat des eaux (SMPAS) en concertation avec la mairie décide

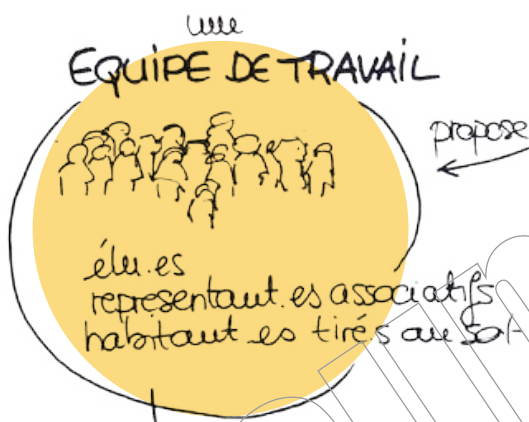


la **RÉFECTION DES RÉSEAUX**

2 SMPAS et mairie choisissent un maître d'œuvre (MOE)
CONCEPTION ET DIRECTION DES TRAVAUX RÉSEAUX

3 la mairie souhaite une **REFLEXION GLOBALE ESPACES PUBLICS** du CENTRE BOURG

4 la mairie engage un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)
EQUIPE AMO



participe à tous les ateliers

5 **DÉMARCHE PARTICIPATIVE**



les ateliers alimentent



6 grâce au cahier des charges la mairie choisit un MOE
CONCEPTION ET DIRECTION DES TRAVAUX ESPACES PUBLICS

- revêtements de surface
- végétalisation
- mobilier

MOE: Maître d'Oeuvre. La personne choisit par la Maîtrise d'Ouvrage pour la conduite opérationnelle de travaux.
AMO: Assistant Maîtrise d'Ouvrage: La personne qui aide la Maîtrise d'Ouvrage (ici la mairie de Saillans)
MOA: Maîtrise d'Ouvrage. La personne pour qui sont réalisés les travaux.

Atelier 7

Contenu atelier 7

Un premier temps est consacré au retour sur l'expérimentation et à la discussion de la suite à donner, au regard de l'étude de stationnement et de la réunion publique du 9 mai.

La suite de l'atelier est consacré à la présentation et retours sur le cahier des charges en vue d'une validation par l'équipe. Chaque membre de l'équipe a reçu le cahier des charges 5 jours précédent l'atelier pour en prendre connaissance et noter ses remarques à partager pendant l'atelier.

Déroulé atelier 7

18h Accueil. Comment ça va?

18h30 Retour sur expérimentation, quelle suite à donner ?

19h15 Retours sur le cahier des charges

19h45 Discussion sur l'ajout de trois points

20h Informations sur la suite

20h15 Retours de l'équipe sur l'ensemble de la démarche

20h30 Repas partagé et clôture.

Retour sur experimentation, quelle suite à donner ?

- Retour de la réunion publique.**
- Analyse des résultats des relevés de stationnements réalisés par la mairie.**
- Dégager des grandes tendances, formuler une ou plusieurs propositions pour la suite à donner.**

Retour de la réunion publique du 9 mai

Lors de la réunion publique, les participant-es au nombre d'une quarantaine se sont mis en groupe autour de tables pour que chacun puisse prendre un premier temps pour exprimer la manière dont il a vécu l'expérimentation. Dans un second temps, chaque groupe a pris le temps de dégager un par un les points négatifs et les points positifs qui sont ressortis.

Enfin une restitution collective a permis de faire ressortir les points les plus partagés, et ceux les moins partagés. Ces points sont ici détaillés.

Les points négatifs :

- Défaut de communication et d'organisation qui a manqué aux gens extérieurs, conduisant à une augmentation de la circulation. **(Partagé par 3 tables/9)**
- Incompréhension quant au périmètre de l'expérimentation, qui a engendré des crispations.
- Difficultés de stationnement en particulier pour les familles, anciens, professionnels ou PMR, engendre une augmentation de la circulation **(partagé par 6 tables /9)**
- Difficulté à s'orienter vers les parkings extérieurs au centre-bourg.
- Crainte de nuisance des enfants qui jouent dans les ruelles **(partagé par 5 tables /9)**
- Expérience trop courte, changement d'habitude se fait dans la durée **(partagé par 4 tables /9)**
- Questionnaire de retour distribués très tôt, risque d'être perdu.
- Moins de rencontres dues au stationnement.
- Possibilité de plus d'espaces verts: inquiétudes sur l'augmentation de nuisances liés aux animaux. **(partagé par 2 tables/9)**

Les points positifs :

- Plus de convivialité et d'échanges entre les voisins **(partagé par 5 tables/9)**
- Le fait qu'il y ait toujours une place disponible à stationnement temporaire sur les placettes permettait à tout le monde d'en profiter. **(partagé par 6 tables /9)**
- Ouverture de possible quant à la végétalisation.
- heureux d'avoir tenté **(partagé par 6 table /9)**
- Places plus mises en valeur en l'absence de voiture, intérêt patrimonial **(partagé par 7 tables sur 9)**
- Possibilité d'une plus-value touristique et économique car amélioration du cadre de vie **(partagé par 7 tables/9)**
- Possibilité de moduler l'espace jardiné/pots **(partagé par 4 tables sur 9)**
- Plus de sécurité sur les déplacements piéton, vélo dans le périmètre de l'expérience.
- Apporte une réflexion sur un plan de circulation/stationnement **(partagé par 6 tables /9)**
- Limitation des nuisances liées au bruit de moteurs, pollution. **(partagé par 4 tables/9)**
- Libération d'espace de jeux pour les enfants. **(Partagé par 5 tables/9)**
- Suppression d'une source de conflit entre voisins.

Analyse des résultats des relevés de stationnements réalisés par la mairie.

Des relevés de stationnements ont été réalisés par trois élu-es sur les principaux sites de stationnement du village (Tourtoiron, Rieussec, La Bourque, le Boulevard de l'Écho, la montée de la Soubeyranne, la place du Prieuré, la place de la République, le Quai Jobin, le Point infos et la rue de la Gare). Ces relevés ont été réalisés quotidiennement du 11 avril au 8 mai autour de 4 horaires le long de la journée : 7h, 10h, 16h, 20h (ces horaires ayant fluctué selon les disponibilités).

Les résultats ont été comparés avec les capacités de chaque site de stationnement (en se basant sur le nombre de places marquées, ce qui ne prend pas en compte le stationnement informel, qui vient alors gonfler la capacité d'accueil des parkings).

Il apparaît alors une constante disponibilité en place de stationnement à l'échelle du village.

L'étude ayant été faite entre avril et mai, elle ne prend donc pas en compte la période estivale et ses fortes affluences touristiques. Un second relevé devra donc être fait en été pour analyser le stationnement pendant la saison.

Après analyse des résultats, les participant-es étaient invités à faire une ou plusieurs propositions sur la suite à donner à l'expérimentation.

Les discussions ont alors rappelé la problématique globale dans le village de la circulation ET du stationnement. Et la nécessité de les traiter toutes les 2.

Nom Secteur	Prieuré	République	Quai Jobin	Maurice Faure	Bd Echo	Soubeyranne	Point I + rte ga	Tourtoiron	Rieussec	La Bourque
Capacité 2014	43	24	17	22	65	10	48	70	27	40
	Centre	Bourg		Secteur	Bd Ech		Sud	Ouest		
Total comptages	51	53	41	76	76	50	40	42	39	39
Total nbre place <1	6	14	34	27	59	22	6	0	8	2
Pourcentage de satur	12	26	83	36	78	44	15	0	21	5,1

Synthèse du tableau de comptage effectué entre le 11 avril et le 8 mai 2023 sur les parkings de Saillans. (tableau complet présent en annexe)

La capacité des parkings est évaluée selon les marquages au sol officiels. Dans certains cas, la capacité réelle peut être plus importante, du fait du stationnement informel ou de l'effacement du marquage au sol.

Le pourcentage de saturation du parking est obtenu en divisant le nombre de comptages effectués par le nombre de fois où il n'y avait pas de place disponible (nombre de places <1). Un pourcentage élevé signifie que le parking est souvent saturé.

Commander une étude de circulation sur la globalité du village. Diagnostic + propositions

Supprimer le stationnement pérenne dans le centre bourg, sur le périmètre de l'expérimentation

Ajouter du stationnement temporaire dans le centre bourg, sur le périmètre de l'expérimentation

Proposition validée le
15/05/23 en atelier,

Proposition validée le
15/05/23 en atelier,

Proposition validée le
15/05/23 en atelier,

Retours sur le cahier des charges

Chacun à pris 20 minutes pour se replonger dans le cahier des charges et noter ses remarques.

Recueil des remarques selon trois entrées :

- Ce qui n'est pas clair,
- Ce qui manque
- Ce qui est en trop.

Un certain nombre de remarques ont été faites et l'équipe AMO s'est engagée à considérer chacune d'elle pour préciser ou corriger le cahier des charges. Les remarques revenant sur des décisions prises collectivement ne sont pas prises en compte.

Ajout de trois points au cahier des charges

- 1. Elaboration par la MOE d'un plan de gestion des espaces verts en collaboration avec les services techniques des EV du village.**
- 2. Étudier la possibilité d'enterrer des cuves de récupération d'eaux pluviales sur la Boulevard de l'Écho.**
- 3. Étudier la faisabilité de branchements pour récupérer les eaux de toitures au sein des ruelles à destination de l'arrosage privé.**

*Proposition validée le
15/05/23 en atelier,*

*Proposition validée le
15/05/23 en atelier,*

*Proposition validée le
15/05/23 en atelier,*

Infos sur la suite de la démarche

Lancement de la consultation pour la MOE mi-juin.

Démarrage de la mission de MOE d'aménagement des espaces publics en octobre.

Premières propositions d'esquisses aux environs de fin 2023 - début 2024.

Consultation de l'équipe de travail pour les phases d'esquisse et d'avant projet.

Présentation de l'avant-projet en réunion publique au courant de 2024.

Nom	Prieuré	République	Quai Jobin	Maurice Faure	Bd Echo	Soubeyranne	Point I + rte g	Tourtoiron	Rieussec	La Bourque
Capacité	43	24	19	22	65	10	48	80	27	40
Secteur	Centre Bour			Secteur Bd E			Sud	Ouest		
11/04/23										
7h				4	2					
10h				3	6					
16h				4	6					
20h				1	-2					
12/04/23										
7h										
10h										
16h										
20h										
13/04/23										
7h										
10h										
16h										
20h										
15/04/23										
7h										
10h				1	0					
16h				0						
20h				1						
16/04/23										
7h										
10h				0	-19					
16h				4	-3					
20h				0	-6					
17/04/23										
7h				2	-2					
10h				1	9					
16h				1	8					
20h				-1	-7					
18/04/23										
7h				0	-5					
10h										
16h				0	0					
20h				-3	1	0	15			
19/04/23										
7h	7	7		0	-3	3				
10h	5	7	0	5	7	5	17			
16h	2	9		5	4	3		77	4	15
20h	4	11	0	0	-6	4	12			
20/04/23										
7h		5								
10h	5	4	-2	-1	-1	4	16	77	2	11
16h	6	17		0	-3	5		77	4	10

Nom	Prieuré	République	Quai Jobin	Maurice Faure	Bd Echo	Soubeyranne	Point I + rte g	Tourtoiron	Rieussec	La Bourque
20h			-4				18			
21/04/23										
7h	10	8		0	-9	4		73		
10h	7		0	1	-3	5	18		2	10
16h	9	23		2	0	5				
20h		0	-3					12	75	0
22/04/23										
7h	4	0		0	-10	0		75	1	7
10h		0	0				10			
16h	16	0		1	-11	-1				
20h	0	10	-3	0	-18	-4	-7	71	0	4
dimanche 23/04/23										
7h	0	14						70	1	1
10h	0	15	-4	0	-24	-10	4	48		
16h	29	16		1	-12	-3				
20h	4	2	-1	1	-8	2	20	73	1	5
24/04/23										
7h	6	5		2	-3	2				
10h	3		1	0	2	5	20	76	1	1
16h	2			3	0	3				
20h	2		-3	0	-7	1	26	75	1	4
25/04/23										
7h	6	-3		1	-3	1				
10h		-2	1				16	76	2	5
16h		0								
20h		1	-6				20	75	6	1
26/04/23										
7h	10	3		4	1	0				
10h	6	3	5	0	2	-1	13	75	1	6
16h	3	-2		3	8	3				
20h	1	3	-3	0	-13	-1	15	76	1	5
27/04/23										
7h	1	3		2	-1	1				
10h	2	11	3	3	0	2	16	76	7	5
16h	4	8		1	-6	1				
20h	5	3	-3	1	-6	0	13	76	1	3
28/04/23										
7h	4	0		1	-8	1				
10h	3	-1	0	2	-1	0	15	74	3	6
16h	2	-2		0	-4	0				
20h	6	3	-3	0	1	2	15	77	1	2
29/04/23										
7h	5	1		0	-12	0		77	1	3
10h	5	8	-3	4	-8	-6	6			
16h	16	26		1	-7	-6				
20h	0	0	1	0	-5	-6	0	73	0	1
dimanche 30/04/23										
7h	0	0		8	-17	-8		72	0	1
10h	0	0	-3	0	-13	-15	-21	50		
16h	27	29		0	-4	-2				
20h	8	27	-2	4	-1	0	16	74	4	1
01/05/23										
7h	8	14		0	-2	1		74	3	2
10h	11	21	-1	4	0	-1	2			
16h	12	21		0	4	0				
20h	3	10	-3	1	-5	1	21	76	1	3
02/05/23										

Nom	Prieuré	République	Quai Jobin	Maurice Faure	Bd Echo	Soubeyranne	Point I + rte gal	Tourtoiron	Rieussec	La Bourque
7h	4	8		1	-3	2		75	1	2
10h	5	14	0	2	3	1	11			
16h	4	5		1	-9	2				
20h	3	1	-2	1	-1	2	14	76	0	5
03/05/23										
7h	13	5		1	0	2		76	1	10
10h	4	6	-1	4	3	0	10			
16h										
20h			-1				18	75	2	5
04/05/23										
7h								75	2	7
10h			2				13			
16h										
20h			0				21	75	1	3
05/05/23										
7h								74	4	8
10h			0				13			
16h										
20h			-3				15	75	2	3
06/05/23										
7h								76	1	7
10h			0				9			
16h										
20h			1				-2	70	0	2
dimanche 07/05/23										
7h								68	0	0
10h			-3				-26	50		
16h										
20h			-2				7	68	1	2
08/05/23										
7h								60	0	0
10h			-1				-3			
16h										
20h			-3					72	1	3
Total comptages	51	53	41	76	76	50	40	42	39	39
Total nbre place <1	6	14	34	27	59	22	6	0	8	2
Pourcentage de satur	12	26	83	36	78	44	15	0	21	5,1

entre le 11 avril et le 8 mai 2023. Les chiffres indiquent le nombre de places disponibles à un instant T. Un chiffre négatif indique que le nombre de véhicules comptés est supérieur à la capacité officielle du parking.

Légende (en prenant en compte le nombre

- + de 3 places disponibles
- entre 0 et 3 places disponibles
- parking saturé

Remarques

La capacité des parkings est évaluée selon les marquages au sol officiels. Dans certain cas, la capacité réelle peut être plus importante, du fait du stationnement informel ou de l'effacement du marquage au sol.

Le pourcentage de saturation du parking est obtenu en divisant le nombre de comptages effectués par le nombre de fois où il n'y avait pas de place disponible (nbre de place <1). Un pourcentage élevé signifie que le parking est souvent saturé.

Analyse

Les parkings proches du centre bourg sont les plus utilisés, et arrivent le plus souvent à saturation. Les 4 parkings qui sont le plus souvent être à saturation sont le quait Jobin, la place Maurice Faure, la montée Soubeyranne et le Boulevard de l'Echo.